

# Vos avantages de A à Z



## Allocation de résidence

CHF 200.- par mois pour un domicile sur le territoire communal de Fribourg, au prorata du taux d'activité



## Culture & Formation

### Bibliothèque communale

Gratuité sur l'ensemble des prestations

### Événements culturels gratuits

organisés par le Service de la culture



## Famille

### Allocation employeur

En plus des allocations familiales, la Ville verse, au prorata du taux d'activité : CHF 150.- par mois pour les deux premiers enfants et CHF 225.- par mois dès le 3<sup>e</sup>.

### Allocation de naissance ou d'adoption

CHF 400.-

### Congé d'adoption

Jusqu'à 8 semaines

### Congé maternité

16 semaines



## Gratification d'ancienneté\*

### Au prorata du taux d'activité :

- 25 % du traitement après 10 ans de service ;
- 50 % du traitement après 15 et 20 ans de service ;
- 75 % du traitement après 25 et 30 ans de service ;
- 100 % du traitement après 35 et 40 ans de service.

\* La gratification après 10 ans de service a été augmentée et il est toujours possible, sur demande, de convertir la gratification en jours de congé.



## Mobilité

### Achat d'un vélo

Si le vélo est le mode de déplacement principal du collaborateur ou de la collaboratrice, contribution de CHF 200.- lors de l'achat d'un nouveau vélo. La Ville verse également une contribution de CHF 100.-/an pour l'entretien d'un vélo. Ces deux mesures ne sont pas cumulables.

### Abonnement annuel de transports publics

Participation de CHF 200.-

Les participations à l'achat/entretien du vélo et à l'abonnement de transports publics ne sont pas cumulables : c'est soit l'une, soit l'autre.



## Sport

### Activités sportives

proposées par le canton de Fribourg. Il est possible pour les collaborateurs et les collaboratrices de s'inscrire à ces activités.

▸ [www.gpef-fr.ch/](http://www.gpef-fr.ch/)

### Piscine et patinoire

Tarif enfants, y compris pour les abonnements, pour les piscines du Levant et de la Motta et la patinoire Saint-Léonard. Entrée gratuite le lundi soir de 19h15 à 20h15 à la piscine du CO de Jolimont.

### Morat-Fribourg

En cas de participation à Morat-Fribourg dans une équipe de la Ville, la finance d'inscription est payée.

### Tournois sportifs

Des tournois sont organisés par la Ville (badminton, unihockey et, dès 2019, bowling).

### Gottéron – Elfic – Olympic.

Des billets sont à disposition des collaboratrices et des collaborateurs.

Contact pour obtenir les billets :

Service des sports de la Ville



## Vacances

- jusqu'à 50 ans, 5 semaines ;
- dès 50 ans et pour les apprentis, 6 semaines ;
- dès 60 ans, 7 semaines.



## Vins

10 % de rabais sur les vins de la Bourgeoisie